



© HCR / S. NELSON

Assurer un meilleur avenir

DANS CE CHAPITRE :

- Éducation, protection de l'enfance et autonomisation de la jeunesse réfugiée
- Moyens de subsistance et autosuffisance
- Réinstallation et autres formes d'admission
- Voies complémentaires
- Rapatriement volontaire
- Stratégies pluriannuelles et partenariats multiples de protection visant la recherche de solutions
- Alternatives aux camps
- Accès à l'énergie et protection de l'environnement
- Réponse aux déplacements dus aux changements climatiques

LE HCR aide les États à trouver des solutions au déplacement et à veiller à ce que les populations relevant de sa compétence jouissent d'une existence sûre, digne et productive. Tout au long de l'année 2016, l'organisation a axé ses programmes sur la recherche de solutions dans de nombreuses opérations, parfois en les réorientant, afin de promouvoir des stratégies globales de protection et de recherche de solutions dès le début des situations d'urgence. Cela comprenait le développement et la fourniture

de solutions holistiques concernant les zones d'installation, les abris et les énergies renouvelables pour les populations démunies.

Dans un contexte de situations de déplacements qui tendent à se prolonger, le nombre de rapatriements volontaires est resté faible en 2016, bien que légèrement en hausse par rapport à l'année précédente. La réinstallation et les voies d'admission pour motifs humanitaires ont continué à jouer un

rôle essentiel dans les efforts déployés par le HCR pour la recherche de solutions et la promotion d'un partage équitable des responsabilités sur la question des réfugiés. En 2016, l'organisation a soumis un nombre significativement beaucoup plus élevé de demandes de réinstallation, tout en s'efforçant d'élargir l'accès aux voies complémentaires, afin de diversifier les solutions disponibles pour les réfugiés n'ayant guère d'espoir de regagner leur pays dans un avenir proche.

Mohamed Khaddam (au centre) et Mohamed Awad, réfugiés syriens, vendent des savons et des détergents dans leur échoppe d'Alexandrie (Égypte).

Le HCR a étendu la disponibilité et l'impact des possibilités d'éducation pour les personnes relevant de sa compétence, afin de permettre aux enfants et aux jeunes déplacés d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir des acteurs clés de leur propre avenir. Avec les partenaires,

l'organisation a également facilité l'accès, la participation et la contribution des réfugiés à l'économie formelle, en soutenant leur insertion dans les chaînes économiques locales, nationales et globales et en recommandant de les inclure dans les plans de développement nationaux.

Promouvoir l'accès à l'éducation

Plus de 984 000 enfants réfugiés ont été scolarisés dans le primaire et 85 300 adolescents réfugiés ont été scolarisés dans le secondaire en 2016.

L'éducation favorise l'acquisition de compétences essentielles pour l'épanouissement personnel et produit plus largement des effets bénéfiques, sociaux et économiques, tels que le développement et la reconstruction communautaire. Dans les situations de déplacement, l'enseignement permet d'offrir aux enfants et aux jeunes un environnement sécurisé pour apprendre et jouer, d'atténuer certains traumatismes et de

réduire leur vulnérabilité à certains risques de protection comme le mariage précoce, les mouvements secondaires dangereux, le trafic et la traite des êtres humains, et le travail des enfants.

Faciliter l'accès à un enseignement de qualité est au cœur de la stratégie de protection des réfugiés du HCR, basée sur la recherche de solutions. En 2016, l'organisation a continué à



Des enfants réfugiés en pleine lecture dans la nouvelle bibliothèque du camp de Filipadia (Grèce).

© HCR / Y. KYVERNITIS

travailler avec les gouvernements et autres partenaires afin de promouvoir l'accès des réfugiés aux systèmes nationaux d'éducation. À la fin de l'année, 64 des 81 pays évalués avaient adopté des politiques pour soutenir l'intégration des enfants réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation. Plus de 984 000 enfants réfugiés étaient scolarisés dans le primaire, dont 250 000 enfants accueillis dans 14 pays qui n'étaient pas scolarisés auparavant.

En dépit de ce progrès, le HCR estime que seulement la moitié des enfants réfugiés ont fréquenté l'école primaire en 2016 et qu'à peine 22 pour cent des adolescents réfugiés ont eu accès à l'enseignement secondaire. Soucieuse de combler cet écart, l'organisation a poursuivi ses efforts afin d'élargir l'accès aux programmes d'enseignement accéléré et de qualité, visant à offrir aux jeunes réfugiés trop âgés et non-scolarisés, un moyen viable d'acquérir une formation certifiée. Environ 42 000 jeunes réfugiés ont participé à des programmes d'enseignement accéléré et d'apprentissage en 2016.

Le HCR et la Fondation Vodafone ont amélioré la qualité de l'enseignement au sein des communautés de réfugiés et d'accueil en équipant les salles de classe de technologies qui permettaient de connecter les élèves à des ressources pédagogiques dynamiques et plus largement au monde en ligne. En 2016, 27 écoles du réseau « *instant network schools* » avaient été aménagées en République démocratique du Congo, au Kenya, au Soudan du Sud et en République-Unie de Tanzanie. Ces équipements ont bénéficié à plus de 31 000 élèves et 570 enseignants.

Près de 4 400 jeunes réfugiés dans 38 pays ont reçu des bourses DAFI pour entreprendre des études supérieures. En outre, quelque 1 500 élèves ont suivi des études supérieures grâce à des programmes d'enseignement à distance, associant l'enseignement en face à face et l'apprentissage en ligne pour étendre la portée des programmes d'enseignement supérieur certifiés. Au total, plus de 5 000 étudiants ont bénéficié de programmes d'enseignement en ligne depuis 2010.

| PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION EN 2016 | PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016 |
|---|--|
| SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION | |
| Protection de l'enfance renforcée | Des instructions et des outils sur l'élaboration de programmes de protection de l'enfance en milieu urbain ont été finalisés et seront expérimentés en 2017. |
| Orienter et fournir un appui opérationnel sur la protection de l'enfance | Le HCR a continué à travailler sur l'utilisation de programmes orientés sur les sports et les loisirs pour améliorer la protection des enfants, des adolescents et des jeunes, notamment avec le Comité international olympique et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les jeunes réfugiés et le sport. |
| | Des spécialistes de la protection de l'enfance ont été déployés dans 23 opérations et ont fourni 92 mois d'assistance technique. Tout en renforçant les procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant et de prise en charge des cas de protection de l'enfance, ces spécialistes ont formé plus de 200 membres du personnel du HCR et d'organisations partenaires, de représentants gouvernementaux et des bénévoles réfugiés aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance. |



| PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION EN 2016 | PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016 |
|---|---|
| Mettre en œuvre l'initiative régionale de protection de l'enfance couvrant la Corne de l'Afrique et le Yémen | <p>L'initiative régionale « Vivre, apprendre et jouer en sécurité » (2014-2016), destinée aux mineurs isolés et aux autres enfants vulnérables a été mise en œuvre, pour la dernière année, dans six lieux situés en Égypte, dans le nord de l'Éthiopie, au Soudan et au Yémen. Le projet a eu un effet positif sur le bien-être de chaque enfant, et a renforcé l'action générale de protection de l'enfance du HCR et de ses partenaires.</p> <p>Le nombre d'enfants qui ont poursuivi leur chemin dans le nord de l'Éthiopie a été réduit, notamment grâce à des placements en famille d'accueil, démontrant que le risque de départ était de 20% inférieur chez les enfants placés en famille d'accueil que chez les enfants bénéficiant d'autres modalités de prise en charge.</p> |
| Renforcer les programmes destinés aux adolescents et aux jeunes | <p>23 projets de protection menés et pilotés par des jeunes ont été appuyés dans le cadre du Fonds de l'initiative pour les jeunes, et ont bénéficié à 779 adolescents et jeunes (dont 375 filles et 404 garçons) dans 9 pays. Les projets entrepris dans le cadre du Fonds montrent que les jeunes, soutenus par une formation et des ressources, savent résoudre les problèmes de manière novatrice et sont capables de concevoir, de diriger et d'exécuter des projets utiles, bénéficiant à eux-mêmes et à leurs communautés. Par exemple, des projets entrepris à Cox's Bazaar (Bangladesh) ont cherché à améliorer la santé et le bien-être mental en utilisant le théâtre pour favoriser l'engagement et l'insertion sociale (en particulier pour les adolescentes).</p> |
| Renforcer les interventions de protection de l'enfance en situation d'urgence | <p>Des spécialistes itinérants de la protection de l'enfance en situation d'urgence, dont des spécialistes déployés par <i>Save the Children</i> Suède et Norvège, ont appuyé des opérations pour les réfugiés et les déplacés internes en Éthiopie, en Grèce, en Iraq, en Italie, au Malawi et en Ouganda. En Grèce, un appui a été fourni pour instituer des procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant et des modalités alternatives de garde, fondées sur la communauté, pour les mineurs isolés. Au Malawi, un soutien a été apporté à la mise en place de procédures d'enregistrement en urgence qui ont facilité l'identification des enfants à risque ainsi que des mécanismes d'orientation appropriés.</p> |
| Renforcer la capacité de protection de l'enfance | <p>27 membres du personnel du HCR, principalement en poste en Afrique de l'Est et en Afrique australe, ont bénéficié du programme annuel de formation à la protection de l'enfance.</p> <p>Des outils opérationnels et des notes d'information sur des questions de protection de l'enfance ont été élaborés et diffusés, et en particulier sur les procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant liées aux solutions durables.</p> <p>Des formations ont été organisées au niveau global, régional et national ; dont notamment la formation conjointe <i>Save the Children</i>-HCR sur l'éducation et la protection de l'enfance dans les camps de réfugiés.</p> |
| Promouvoir la protection des enfants et des jeunes déplacés dans les forums interorganisations | <p>Le HCR est devenu membre du Comité exécutif et membre fondateur du Conseil d'administration du Partenariat mondial pour mettre fin à la violence envers les enfants, créé pour promouvoir le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (SDG), en particulier le SDG 16.2.</p> <p>Des considérations spécifiques aux enfants réfugiés et déplacés ont été intégrées au Manuel sur les mineurs isolés publié par le Groupe de travail interorganisations sur les mineurs isolés.</p> <p>Le HCR a travaillé avec les partenaires à la mise en œuvre du « Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire », un engagement pris lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire et visant à répondre aux besoins des jeunes dans les situations de conflits.</p> <p>Dans le cadre de ses efforts pour accroître le nombre d'acteurs de protection de l'enfance engagés dans l'action relative aux enfants apatrides et à l'enregistrement des naissances, le HCR a organisé une session spécialement consacrée aux approches programmatiques de la protection des enfants et des jeunes apatrides, lors de la première réunion annuelle conjointe de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire et du domaine de responsabilité Protection de l'enfance.</p> |



| PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION EN 2016 | PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016 |
|--|--|
| BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS | |
| La population a un accès optimal à l'éducation | |
| Appuyer l'intégration des réfugiés dans les systèmes et programmes nationaux d'éducation | <p>5 opérations ont reçu une formation sur l'intégration dans les systèmes nationaux et 20 opérations ont bénéficié d'un appui technique.</p> <p>Le HCR a renforcé son association avec le Partenariat mondial pour l'éducation par un mémorandum d'accord, ainsi que sa participation au Conseil d'administration, afin de s'assurer de la prise en compte des réfugiés dans la planification du secteur de l'éducation.</p> <p>Le HCR a recommandé aux États membres d'élaborer et d'appliquer des politiques d'insertion, dans le cadre des efforts interorganisations visant à la réalisation du SDG 4 : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».</p> |
| Augmenter le taux d'inscription et de rétention des enfants déscolarisés dans le primaire | <p>Dans le cadre du projet Éduquer un enfant « <i>Educate a child</i> », 14 opérations ont facilité la scolarisation dans le primaire de plus de 250 000 enfants déscolarisés.</p> <p>Le Groupe de travail interorganisations sur l'enseignement accéléré, conduit par le HCR, a élaboré des orientations et des outils afin d'harmoniser et de standardiser les programmes d'enseignement accéléré à travers le monde et améliorer leur qualité.</p> <p>En partenariat avec l'Université de Columbia et d'autres partenaires des agences des Nations Unies et non gouvernementales, le HCR a initié une formation standardisée à l'intention des enseignants réfugiés pour leur permettre d'acquérir des qualifications et d'améliorer la qualité de leur enseignement.</p> |
| Développer et promouvoir l'innovation dans l'éducation | <p>19 pays ont mis en œuvre des approches pédagogiques novatrices pour élargir l'accès et améliorer l'efficacité de l'apprentissage, bénéficiant à plus de 100 000 étudiants.</p> |
| Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur | <p>Un consortium de partenaires travaillant sur l'enseignement à distance connecté, mené par le HCR et l'Université de Genève, a élaboré des normes de qualité pour l'enseignement à distance en ligne, a renforcé la coordination et a élargi l'accès à l'enseignement supérieur agréé à plus de 1 500 réfugiés.</p> <p>Au total, 4 397 réfugiés dans 37 pays ont reçu des bourses DAFI pour entreprendre des études supérieures.</p> |



L'AIDE EN ESPÈCES POUR L'ÉDUCATION

Le HCR utilise l'aide en espèces afin de diversifier ses interventions, menées à travers 15 opérations afin d'accroître les taux de scolarisation et de rétention scolaire. Celles-ci consistent notamment à distribuer des allocations en espèces pour financer certaines dépenses scolaires comme les uniformes, les fournitures scolaires, les frais de transport et d'inscription, à fournir des indemnités de subsistance aux étudiants, en particulier pour ceux inscrits dans les cycles

secondaire et supérieur, et à verser des primes aux enseignants réfugiés.

En 2016, le HCR a entrepris une étude afin de déterminer comment l'aide en espèces pouvait contribuer plus efficacement à la réussite scolaire. Cette étude guidera l'élaboration d'instructions techniques et d'outils sur l'utilisation de l'aide en espèces dans l'éducation, en vue de sa mise en œuvre dans les opérations en 2017.

Autonomiser la jeunesse réfugiée

Les jeunes forment une part importante des communautés réfugiées et ont des besoins particuliers, selon leur âge et leur stade de développement. Les jeunes réfugiés rencontrent souvent des perspectives réduites en matière d'éducation, d'emploi et de formation technique, et font face à un avenir incertain. La marginalisation, l'isolement et les privations résultant du déplacement forcé augmentent également la vulnérabilité des jeunes aux risques de protection, notamment leur exposition à la violence, à l'exploitation, à la toxicomanie ou à l'alcoolisme et à l'embrigadement dans des gangs ou des groupes armés.

En 2015-2016, près de 1 500 jeunes (âgés de 15 à 24 ans; dont 58% de garçons et 42% de filles) issus des communautés de réfugiés et d'accueil de 34 pays ont participé aux Consultations mondiales de la jeunesse. Ces consultations ont été organisées par le HCR et la *Women's Refugee Commission*, avec le concours d'États, de représentants de la société civile et d'autres partenaires (voir le chapitre *Soutenir l'action du*

HCR). Du fait de leur dynamisme, de leur esprit d'entreprise, de leurs aptitudes linguistiques, de leur maîtrise des nouvelles technologies et d'autres compétences, les jeunes réfugiés jouent un rôle essentiel en aidant leurs pairs, leurs familles et leurs communautés. Les jeunes réfugiés s'organisent pour s'entraider et pour assurer des services essentiels auprès de la collectivité, de manière informelle ou structurée.

Pour le HCR et les jeunes participants, les consultations mondiales ont constitué le point de départ d'un processus visant à développer l'esprit d'initiative, les capacités et le potentiel des jeunes réfugiés à travers le monde. Les participants ont élaboré leur propre cadre d'action pour appuyer la manière dont les acteurs humanitaires travaillent avec les jeunes réfugiés. Le cadre est composé de sept principales actions, en rapport notamment avec l'autonomisation, le renforcement des compétences et des capacités, la protection, et le soutien au bien-être physique et émotionnel des jeunes réfugiés.

Moyens de subsistance et autosuffisance

80 opérations ont mis en œuvre des initiatives visant au renforcement des moyens de subsistance pour des réfugiés en 2016.

Promouvoir l'autosuffisance des réfugiés permet de les former et de les préparer à l'avenir ainsi qu'à tirer parti de toutes les solutions durables qui se présenteront. Les réfugiés autosuffisants mènent une vie indépendante, productive et digne et sont mieux à même de jouir de leurs droits.

Le HCR considère que l'accès aux moyens de subsistance, c'est-à-dire l'aptitude des réfugiés à subvenir à leurs besoins de manière sûre et durable, joue un rôle moteur dans la conquête de l'autosuffisance. En 2016, 32 opérations ont mis en œuvre des stratégies d'appui aux

moyens de subsistance, contre 18 en 2015. Cependant, l'accès à l'emploi légal reste limité, y compris dans les États signataires de la Convention de 1951.

L'élaboration de programmes d'appui aux moyens de subsistance basée sur la dynamique du marché permet d'aider plus efficacement les réfugiés à se procurer des moyens d'existence sûrs et durables et de contribuer à la communauté et à l'économie. Les directives opérationnelles du HCR sur les critères minimum régissant les programmes d'appui aux moyens de subsistance ont permis



Deux artisans maliens travaillant sur diverses pièces, dans le cadre d'un programme de soutien aux artisans réfugiés.

à 80 opérations exécutant des programmes de ce type à veiller à ce que leurs initiatives soient basées sur les besoins du marché et axées sur les résultats. Les directives alignent les pratiques du HCR sur les normes du marché, par exemple sur les normes minimales pour le relèvement économique du réseau *Small Enterprise Education and Promotion Network*.

Le HCR a également coopéré avec l'OCDE et des employeurs afin de faciliter l'accès des réfugiés aux marchés du travail locaux. Après l'afflux en nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés en Europe en 2015 et 2016, plusieurs entreprises se sont efforcées d'offrir un emploi aux nouveaux arrivants. Cependant, les cadres législatifs, les obstacles administratifs, la barrière de la langue et d'autres facteurs ont empêché ces initiatives d'être poursuivies à plus grande échelle. Afin de mieux appuyer les entreprises à surmonter ces obstacles et faciliter l'emploi des réfugiés, une série de consultations ont été organisées avec des sociétés et une note de synthèse conjointe HCR-OCDE récapitulant les conclusions de ces débats a été publiée.

L'insertion financière permet également d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance et de contribuer à l'autosuffisance. En 2016, le

HCR et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement ont convenu de lancer un mécanisme de garantie partielle du crédit, d'un montant de 15 millions de dollars, destiné à faciliter l'accès des réfugiés au crédit en réduisant les risques encourus par les prestataires de services financiers dans les pays d'accueil.

Afin de renforcer l'intégration des plus pauvres dans les programmes d'appui aux moyens de subsistance, le HCR a adopté en 2013 le modèle de progression (voir le *Glossaire*), une méthodologie de réduction de la pauvreté qui aide les populations les plus démunies à sortir progressivement de la pauvreté. Depuis, des programmes fondés sur ce modèle ont été initiés au Burkina Faso, au Costa Rica, en Équateur, en Égypte, en Zambie et au Zimbabwe.

En 2016, ces programmes ont produit des résultats encourageants. Au Costa Rica, par exemple, le taux de chômage relevé chez 114 membres de la communauté réfugiée et de la communauté d'accueil a diminué, passant de 36 pour cent en 2014 à 4 pour cent ; dans le même temps, le taux de travail indépendant parmi les participants est passé de 24 à 59 pour cent. Au terme du programme, près de 80 pour cent des ménages participants déclaraient un revenu mensuel égal ou

supérieur au salaire minimum national, contre un taux initial de 15 pour cent. Le Gouvernement du Costa Rica intègre actuellement le modèle de progression dans son plan de développement national, ce qui contribuera à pérenniser le programme.

Le HCR a également renforcé ses relations avec des organisations comme l'OIT, la Banque mondiale et des partenaires régionaux pour

appuyer les changements, au plan national et local, qui permettent de développer l'accès des réfugiés au marché du travail. L'adoption, par le Conseil d'administration de l'OIT, des Principes directeurs sur l'accès des réfugiés et autres personnes déplacées de force au marché du travail, a constitué une étape importante dans la création d'un cadre qui permettra aux acteurs de promouvoir la pleine jouissance, par les réfugiés, du droit au travail.

| PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION EN 2016 | PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016 |
|--|--|
| AUTONOMISATION DES COMMUNAUTÉS ET AUTOSUFFISANCE | |
| Renforcer l'autosuffisance et les moyens de subsistance | |
| Améliorer la qualité des programmes d'appui aux moyens de subsistance | De nouveaux indicateurs pour les interventions d'appui aux moyens de subsistance ont été testés sur le terrain dans 4 opérations. |
| | Le réseau d'experts en moyens de subsistance a été élargi à plus de 40 experts techniques ; 9 opérations-pays ont bénéficié du soutien d'experts déployés. |
| | Des missions d'appui technique ont été entreprises dans 22 opérations (Algérie, Cameroun, Costa Rica, Djibouti, Équateur, Égypte, Éthiopie, Jordanie, Kenya, Malaisie, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Népal, Ouganda, Panama, République-Unie de Tanzanie, Tchad, Thaïlande, Tunisie, Zambie et Zimbabwe). |
| Aider les réfugiés à accéder aux marchés internationaux | 30 membres du personnel du HCR ont bénéficié d'une formation sur les programmes d'appui aux moyens de subsistance. |
| | L'OIT a formé des personnels du HCR aux études de marché, ce qui a permis de réaliser une étude de marché au Cameroun. |
| | Une nouvelle stratégie globale destinée à faciliter l'accès des artisans réfugiés aux marchés internationaux a été élaborée. Dans le cadre de cette stratégie, des entreprises sociales locales ont été choisies comme partenaires dans 6 pays ; elles travailleront avec des artisans réfugiés, dans le respect des conditions de commerce équitable, pour faciliter la conception, la fabrication et la vente de produits. |
| Accroître les possibilités d'emploi et les activités de travailleurs indépendants pour les réfugiés pauvres et très pauvres | Des interventions multidimensionnelles ont été entreprises afin d'améliorer la qualité des articles artisanaux fabriqués par les réfugiés dans 6 pays (Burkina Faso, Égypte, Kenya, Malaisie, Rwanda et Thaïlande). |
| | Des outils programmatiques ont été développés pour déterminer à quel moment les produits fabriqués par les réfugiés peuvent être commercialisés. |
| | Le partenaire du HCR, « Trickle Up », a obtenu 2,5 millions de dollars pour étendre le modèle de progression à d'autres régions et apporter une aide technique supplémentaire au cours des trois prochaines années. |
| Promouvoir l'insertion financière des réfugiés | Des directives sur l'accès aux services financiers pour les réfugiés ont été élaborées. |
| | 20 prestataires d'assistance technique ont reçu une formation sur l'accès aux services financiers pour les réfugiés. |
| | La structure du mécanisme de garantie du crédit a été créée et l'examen préliminaire de 3 prestataires de services mené à bien. |



La réfugiée syrienne Hanan Dacka (au centre), 12 ans, et ses nouvelles camarades de classe dans une école de São Paulo (Brésil).

Réinstallation et autres formes d'admission

La réinstallation a continué à susciter beaucoup d'attention au niveau international en 2016. La nécessité d'une solidarité accrue et d'un partage plus équitable des responsabilités en matière de protection des réfugiés et d'assistance en leur faveur a été soulignée à l'occasion de plusieurs réunions de haut niveau au cours de l'année, avec en mars la Réunion de haut niveau sur le partage des responsabilités au plan mondial à travers des voies d'admission des réfugiés syriens, aboutissant au sommet des Nations Unies sur les réfugiés et les migrants en septembre 2016. À l'issue de cette réunion, les États se sont engagés à augmenter le nombre de places de réinstallation et les autres voies légales pour l'admission des réfugiés proportionnellement aux besoins de réinstallation déterminés annuellement par le HCR.

Bien que le nombre global de places de réinstallation disponibles soit resté très nettement inférieur au nombre total de réfugiés ayant besoin d'être réinstallés, estimé par le HCR à près d'1,2 million, soit 7 pour cent de la population réfugiée relevant de son mandat, les possibilités de réinstallation ont

sensiblement augmenté en 2016. Le HCR a travaillé avec 37 pays de réinstallation en 2016, contre 33 en 2015, et plusieurs pays ont annoncé l'augmentation de leurs quotas de places au cours de l'année.

Réagissant à l'augmentation des quotas, le HCR a considérablement intensifié ses activités de réinstallation et présenté plus de 162 000 soumissions, un chiffre jamais atteint depuis 20 ans, représentant une hausse de 21 pour cent par rapport à 2015. Les réfugiés dont la demande de réinstallation a été soumise par le HCR étaient principalement originaires de République arabe syrienne (77 200), de la République démocratique du Congo (22 800) et d'Iraq (12 800). La généreuse réponse des donateurs à l'appel supplémentaire pour le « Renforcement de la réinstallation des réfugiés et des autres voies d'admission et des solutions » a permis au HCR de renforcer sa capacité de traitement des dossiers de réinstallation, notamment dans des domaines comme l'enregistrement, la détermination du statut de réfugié et de la protection communautaire en Afrique, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Le nombre des États ayant des programmes de réinstallation a augmenté de 33 en 2015 à 37 en 2016.

125 600 réfugiés ont été réinstallés dans un pays tiers, une augmentation de 50% par rapport à 2015.

Plus de 125 600 réfugiés ont pu commencer une nouvelle vie grâce au programme de réinstallation en 2016. Les principaux pays de destination des réfugiés réinstallés ont été les États-Unis (78 300), le Canada (21 800), l'Australie (7 500) et le Royaume-Uni (5 000).

Au cours de l'année, le HCR a joué un rôle crucial auprès des États ayant des programmes de réinstallation, en les soutenant et les orientant dans la mise en place de programmes solides et durables. Des initiatives méritent d'être soulignées telles que la collaboration étroite de l'organisation avec le Royaume-Uni lors de la conception du projet de réinstallation des enfants vulnérables, ainsi que les efforts entrepris avec les partenaires de l'Union européenne pour développer et accélérer le traitement des dossiers de réinstallation des réfugiés syriens. Ces initiatives ont été essentielles pour offrir davantage d'opportunités de réinstallation aux réfugiés vulnérables.

L'accent a également été mis sur le renforcement de l'intégrité du processus de réinstallation. Une nouvelle politique et de nouvelles directives pour traiter les fraudes commises par des personnes relevant de la compétence du HCR étaient en cours de finalisation et des postes supplémentaires chargés de veiller à l'intégrité ont été créés dans plusieurs opérations. Les opérations sur le terrain ont en outre bénéficié d'un appui pour le renforcement des capacités et

d'une expertise technique afin de réduire leur vulnérabilité à la fraude.

De nombreuses initiatives destinées à partager les expériences et à renforcer la capacité des nouveaux États de réinstallation ont été prises en 2016. Le Mécanisme d'appui conjoint aux pays de réinstallation émergents (ERCM), une plateforme mise en place pour permettre aux pays de créer des programmes de réinstallation solides et durables, a été créée lors du Sommet des dirigeants sur les réfugiés, organisé par les États-Unis en septembre. Le HCR, en étroite collaboration avec l'OIM et les gouvernements, a défini la structure et le programme de travail du mécanisme, et a entamé une évaluation des besoins et des possibilités de réinstallation pouvant bénéficier d'un appui technique à travers ce mécanisme.

En outre, l'Initiative globale de parrainage des réfugiés (GRSI), issue d'un partenariat entre le HCR et le Gouvernement du Canada, les Fondations *Open Society*, l'Université d'Ottawa et la Fondation Radcliffe, a été lancée afin de promouvoir et de soutenir la mise en place de programmes de parrainage privé pour les réfugiés. Les programmes de parrainage privé offrent non seulement une protection et une solution durable aux réfugiés, mais peuvent également inciter la collectivité à participer davantage au processus de réinstallation, créer un environnement plus accueillant pour les réfugiés et favoriser des sociétés de la diversité et de l'intégration.

| PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION EN 2016 | PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016 |
|---|---|
| SOLUTIONS DURABLES | |
| Potentiel en matière de réinstallation réalisé | |
| | 162 500 demandes de réinstallation ont été soumises, un chiffre jamais atteint depuis 20 ans, en hausse de 21% par rapport à 2015 (134 000 demandes soumises). |
| | Le nombre d'États de réinstallation est passé de 33 en 2015 à 37 en 2016. |
| | 125 600 réfugiés ont été réinstallés, représentant une augmentation de 50% par rapport aux 81 900 réfugiés partis en 2015. |
| Présentation de demandes de réinstallation | Des modalités de réinstallation accélérées et simplifiées, comme la méthodologie fondée sur l'identification pour les réfugiés syriens, ont été élaborées. |
| | Une méthodologie pour élargir l'utilisation des demandes groupées (selon de nouveaux critères) des Congolais réfugiés au Rwanda a été élaborée. |
| | La base de données du HCR sur les activités de réinstallation a été enrichie, grâce au développement d'un portail de données sur la réinstallation (http://www.unhcr.org/resettlement-data.html). |
| Assurer l'intégrité des procédures de réinstallation | Une nouvelle politique et de nouvelles directives sur la lutte contre les fraudes commises par les personnes relevant de la compétence du HCR étaient en cours de finalisation, en vue d'une mise en œuvre en 2017. |
| | Une formation des formateurs, relative aux enquêtes sur les fraudes commises par les personnes relevant de la compétence du HCR, a été assurée auprès de coordonnateurs des activités de lutte contre la fraude et des administrateurs chargés de l'intégrité récemment recrutés. |
| | 4 missions techniques multifonctionnelles ont été entreprises pour aider des opérations sur le terrain à réduire les risques de fraude. |
| Renforcer les capacités de réinstallation | Des outils et des programmes de formation sur la réinstallation, nouveaux ou révisés, ont été développés et mis en œuvre. |
| | Plus de 800 membres du personnel du HCR et du personnel affilié ont bénéficié de 8 séances de formation à la réinstallation, de 6 ateliers de formation pratique et de plus de 100 webinaires. |
| | 2 100 mois d'appui dans le cadre de déploiements ont été assurés auprès d'opérations sur le terrain par l'intermédiaire de 4 ONG partenaires. |
| | Un Mécanisme d'appui conjoint a été mis en place pour renforcer la capacité des nouveaux États de réinstallation. |
| | Les efforts déployés dans le cadre de l'Initiative mondiale de parrainage privé pour élargir la participation à la réinstallation ont été soutenus. |
| | Des pays de réinstallation ont bénéficié d'un appui pour mettre en place, élargir et mettre en œuvre de nouveaux programmes de réinstallation. |
| Renforcer les partenariats | Le HCR a poursuivi son étroite collaboration avec le Gouvernement des Pays-Bas, puis avec le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, qui ont assumé la présidence des Consultations tripartites annuelles sur la réinstallation en 2016. Les consultations visent à renforcer la coopération et à favoriser un dialogue transparent entre les gouvernements, les ONG et le HCR sur des sujets tels que l'intégration et la préparation des réfugiés à la réinstallation. |
| | Le Groupe restreint pour les Syriens a continué à jouer un rôle important, en mobilisant un soutien pour des efforts accrus et harmonisés de réinstallation des réfugiés syriens. En 2016, les États se sont engagés à offrir 80 000 places supplémentaires au titre de la réinstallation et d'autres modalités d'admission pour les réfugiés syriens, ce qui porte à plus de 242 000 le nombre de places promises depuis 2014. |

Voies complémentaires

Les voies complémentaires sont des filières sûres et réglementées qui permettent aux réfugiés d'être admis dans un pays, d'y séjourner et de voir leurs besoins en matière de protection internationale satisfaits, tout en les aidant à trouver des solutions durables. Si les voies complémentaires ne sont pas censées se substituer à la protection accordée aux réfugiés en vertu du régime international de protection, elles constituent néanmoins une expression importante et complémentaire de solidarité au niveau global, de coopération internationale et de partage plus équitable des responsabilités.

Parmi les voies complémentaires figurent notamment les dispositions favorisant le regroupement familial, les régimes de mobilité liée au travail, les programmes d'études et de formation et d'autres catégories de visas spéciaux. Il est essentiel, pour permettre la réalisation de ces options, de reconnaître que les réfugiés ont le droit d'accéder aux mêmes régimes de mobilité que d'autres individus, et qu'ils peuvent comme eux acquérir des compétences, leur permettant de trouver une solution viable et durable dans le futur.

L'objectif du HCR est de faire en sorte que les États s'engagent à trouver des voies

complémentaires pour les réfugiés et à en accroître le nombre et la variété, pouvant faciliter une approche progressive dans la recherche de solutions durables. À cet effet, le HCR finalise actuellement un cadre, ainsi que des orientations et des outils, sur les voies complémentaires, à l'intention des États, des réfugiés, de la société civile, du secteur privé et d'autres parties prenantes.

Le HCR a continué d'analyser et d'évaluer les voies complémentaires susceptibles d'être utilisées par les réfugiés, et notamment les régimes de mobilité professionnelle et d'étudiant. L'organisation a également invité les États à faciliter l'accès au regroupement familial, en particulier pour les membres de la famille élargie.

En outre, le HCR a soutenu le développement d'initiatives, comme le parrainage par le Japon de 100 étudiants syriens de troisième cycle pendant cinq ans, à compter de septembre 2017; l'engagement pris par l'Université de la Paix du Costa Rica de parrainer 500 étudiants réfugiés pendant cinq ans; et la coopération entamée avec une ONG partenaire, *Talent Beyond Boundaries*, afin de faciliter l'emploi des réfugiés dans le cadre de régimes de mobilité professionnelle dans des pays tiers.

Rapatriement volontaire

Près de 552 230 réfugiés sont rentrés dans leur pays d'origine en 2016, dont 500 200 assistés par le HCR.

Le rapatriement volontaire des réfugiés en sûreté et dignité a été entravé par certaines circonstances exceptionnelles dans de nombreux pays en 2016. Le contexte dans lequel certains réfugiés sont rentrés dans leur pays d'origine est resté complexe. Il est à craindre que certains retours ne soient pas durables, les réfugiés concernés ayant indiqué que leur décision de rentrer avait été motivée par

l'absence d'options viables en matière de protection et de solutions ailleurs. Tout au long de l'année 2016, le rôle opérationnel du HCR dans les situations de retour a été adapté au contexte particulier et a consisté notamment à travailler avec les gouvernements; à instaurer un dialogue permanent avec les réfugiés afin de prendre des dispositions pour faciliter leur réintégration durable; à s'assurer du caractère

volontaire des retours; à rassembler et à analyser des informations pour permettre aux réfugiés de prendre des décisions éclairées; à assurer le suivi des retours; à mener des activités de sensibilisation; et à offrir d'autres formes d'aide au rapatriement et de soutien à la réintégration.

En 2016, quelque 552 230 réfugiés sont volontairement rentrés dans leur pays d'origine, soit 351 000 de plus qu'en 2015. Au cours de l'année, le HCR a assisté plus de 33 800 Somaliens réfugiés au Kenya à rentrer dans leur pays. En Côte d'Ivoire, plus de 20 000 réfugiés ivoiriens ont regagné leur foyer depuis la reprise de l'opération de rapatriement en décembre 2015; et le HCR prévoit de faciliter le retour volontaire de 13 700 réfugiés supplémentaires en 2017 dans le cadre de sa stratégie régionale intégrée de recherche de solutions durables pour les réfugiés ivoiriens. Une aide au rapatriement volontaire a été offerte à plus de 5 500 réfugiés rwandais, accueillis principalement en République démocratique du Congo, et qui sont rentrés en 2016. Fin 2016, le nombre de réfugiés ayant regagné spontanément la République centrafricaine était estimé à 34 000.

L'année a également été marquée par une forte augmentation du nombre de réfugiés afghans rentrant du Pakistan avec plus de 370 000 réfugiés afghans enregistrés qui ont regagné leur pays. Ce nombre était le plus élevé des dix dernières années. En 2015, il y avait eu à peine plus de 58 000 rapatriés. Environ 2 200 Afghans sont également rentrés de République islamique d'Iran. Le Pakistan continue d'accueillir environ 1,3 million de réfugiés afghans enregistrés et le suivi des retours assuré par le HCR montre que la décision de rentrer a été influencée par de nombreux facteurs, liés entre eux – difficultés économiques, harcèlement, crainte d'être arrêté et expulsé – et par des éléments positifs comme l'impression que la sécurité s'est améliorée en Afghanistan et les engagements du Gouvernement, promettant un toit et des terres aux rapatriés. Dans ce contexte, le HCR a étroitement coopéré avec les autorités pour orienter et aider les réfugiés de retour et pour assurer dans toute la mesure du possible le suivi des retours, tout en appelant à des efforts supplémentaires pour créer les conditions nécessaires à la pérennisation des retours.



L'AIDE EN ESPÈCES POUR LES RAPATRIÉS

En 2016, le HCR a fourni des aides au retour d'un montant de 150 millions de dollars afin de faciliter un rapatriement sûr et digne des réfugiés. Ces allocations en espèces faisaient partie d'une assistance plus large destinée à financer les frais de rapatriement, tels que le transport organisé individuellement, les documents

et les frais administratifs. Les allocations en espèces ont également aidé les réfugiés à subvenir à leurs besoins pendant la phase initiale de réintégration notamment en matière d'alimentation, d'hébergement, de soins médicaux et d'éducation et à se procurer des moyens de subsistance.

Stratégie pluriannuelle et partenariats multiples de protection pour la recherche de solutions

Le caractère prolongé des conflits et l'augmentation du nombre de personnes relevant de la compétence du HCR rendent encore plus nécessaire une planification orientée sur la protection et les solutions dès le début du cycle de déplacement. En conséquence, l'organisation a renforcé en 2016 sa planification pluriannuelle et de partenariats multiples, afin d'évaluer et de prendre en compte, en coopération avec ses partenaires, les dimensions économiques, sociales, culturelles, juridiques, civiles et politiques nécessaires pour apporter des solutions aux populations relevant de sa compétence dans un délai de trois à cinq ans.

En 2016, les opérations du HCR au Costa Rica, en Équateur, au Ghana, en Ouganda, au Sénégal et en République-Unie de Tanzanie ont élaboré des stratégies pluriannuelles et de partenariats multiples afin d'atteindre des objectifs concrets et à long terme, en matière de protection et de solutions, en collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires. Par exemple, la stratégie mise en œuvre en Ouganda permettra d'aligner la programmation du HCR sur la planification locale à l'échelon des districts et s'accompagnera de la mise en œuvre d'un prêt

de 50 millions de dollars, accordé par la Banque mondiale au Gouvernement pour soutenir les communautés d'accueil et les populations déplacées. Au Costa Rica et en Équateur, les stratégies s'appuient sur de nouveaux partenariats élargis à la société civile pour mieux aider les gouvernements à appliquer le modèle de progression, axé sur l'élimination de la pauvreté, au bénéfice des réfugiés et des communautés locales.

L'expérience acquise au fil des années a démontré que pour susciter des solutions, il est essentiel d'établir des liens initiaux et directs avec les plans de développement nationaux, ainsi qu'avec différents acteurs locaux et internationaux engagés dans l'aide à plus long terme. L'approche pluriannuelle et de partenariats multiples aide les opérations sur le terrain à planifier leurs activités de manière plus cohérente et plus stratégique, en coordination avec un plus grand nombre d'intervenants, et vise à offrir aux personnes déplacées davantage de chances pour accéder à des solutions durables. Le HCR a décidé d'étendre la mise en œuvre des stratégies pluriannuelles et de partenariats multiples à 15 pays supplémentaires en 2017.

investit dans leur renforcement, développe les synergies avec le développement national et local, les infrastructures et les systèmes de prestations de services.

En 2016, le HCR s'est servi de son outil de diagnostic relatif aux alternatives aux camps pour analyser la mise en œuvre de sa politique

dans 90 opérations, venant en aide à quelque 15,7 millions de réfugiés. L'examen des résultats a fait apparaître de nombreux développements positifs, dont l'utilisation accrue des aides en espèces pour protéger et assister les personnes relevant de la compétence du HCR.

Parmi les initiatives qui ont encouragé et mis en œuvre cette politique figure la planification intégrée de zones d'installation au Malawi, au Rwanda et au Tchad, l'aide apportée aux gouvernements pour inclure les réfugiés dans les plans de développement et les services nationaux et l'amélioration des méthodes de ciblage de l'assistance hors des camps.

En Ouganda, le HCR s'est efforcé, en étroite collaboration avec des partenaires, dont la Banque mondiale, de mettre au point une stratégie pluriannuelle et plurisectorielle orientée sur le développement qui faciliterait l'intégration des réfugiés dans le cadre de développement national pour la période 2015-2016 à 2019-2020. Cette stratégie est ancrée dans les plans de développement existants et dans le cadre pluriannuel et de partenariats multiples du HCR et vise à renforcer l'autosuffisance et la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil. Au Rwanda, où les réfugiés ont récemment été intégrés au système national d'éducation, le HCR et le Gouvernement ont conjointement animé une consultation des acteurs impliqués à l'échelon national, destinée à renforcer l'autosuffisance des réfugiés et leur participation à l'économie locale.

Le HCR applique également la méthodologie du Plan directeur (voir le *Glossaire*) pour mettre en œuvre des alternatives aux camps. La méthodologie vise à déterminer comment le développement des infrastructures et les services assurés dans les zones d'installation de réfugiés peuvent servir les intérêts et les besoins des réfugiés comme des communautés d'accueil, l'objectif étant de faire en sorte que le modèle de la zone d'installation se transforme progressivement en une communauté intégrée pérenne. Cette approche est actuellement expérimentée au Kenya, au Malawi, au Mozambique, au Népal et au Tchad. La méthodologie du Plan directeur met l'accent sur les investissements dans les équipements et infrastructures de services, afin d'améliorer leur qualité et leur capacité.

En 2016, le HCR a entrepris de mettre en œuvre une initiative globale destinée à renforcer l'homogénéité et la cohérence des méthodes de ciblage des réfugiés vivant en milieu urbain et hors des camps. Le projet fournit des compétences techniques permettant aux opérations sur le terrain d'élaborer et d'exécuter des stratégies de ciblage de l'assistance en milieu urbain et hors des camps. Les processus de ciblage comprenaient la collecte et l'analyse de données, la définition de critères d'admissibilité, la planification de la fourniture de l'aide, la communication avec les communautés déplacées et la mise en place de mécanismes de réclamation et de retour d'information pour assurer une mise en œuvre et une responsabilisation transparentes et efficaces.

Alternatives aux camps

La « Politique sur les alternatives aux camps » encourage des approches adaptées au contexte local, donnant aux réfugiés la possibilité d'exercer pleinement leurs droits et de mener en toute légalité, une existence paisible et productive au sein des communautés d'accueil. Cette approche s'appuie sur les ressources et les capacités des réfugiés et



Le camp de Qaymawa (Iraq) la nuit.

© HCR / R. RASHIED

Accès à l'énergie et protection de l'environnement

Des millions de personnes déplacées n'ont pas accès à des sources d'énergie non polluantes, fiables et sans risque. Le HCR investit dans la viabilité écologique de ses interventions afin d'atténuer l'impact des zones d'installation sur l'environnement et d'améliorer l'accès des réfugiés aux énergies renouvelables. Ces mesures bénéficient à la fois aux réfugiés et aux communautés d'accueil et encouragent la coexistence pacifique, en particulier dans les contextes opérationnels où les ressources naturelles sont limitées.

Les effets positifs des investissements passés sont de plus en plus manifestes. Au Rwanda, un projet de crédit carbone, consistant à fournir des réchauds à haut rendement aux réfugiés, a permis de réduire les émissions de carbone de 17 650 tonnes sur une période de trois ans, de 2014 à 2016, tout en atténuant le déboisement et l'érosion des sols. En outre, la vie quotidienne des réfugiés s'est améliorée du fait de la diminution des risques de brûlure, d'une moindre exposition aux risques liés à la collecte de bois de chauffe, comme les violences sexuelles et de genre, et permet aux femmes et aux enfants d'avoir du temps supplémentaire pour se consacrer aux activités éducatives ou génératrices de revenus.

Les centrales photovoltaïques dans les camps de réfugiés d'Azraq et de Zaatar, en Jordanie, qui devraient être livrées en 2017, pourront alimenter en énergie renouvelable plus de 30 000 foyers réfugiés, ainsi que des écoles et des centres médicaux, réduisant les frais d'électricité de plus de 10 millions de dollars par an et entraînant une diminution annuelle des émissions de carbone de plus de 19 000 tonnes.

Le HCR encourage les approches basées sur les marchés locaux qui impliquent les collectivités affectées dans le choix des produits et des services énergétiques adaptés à leurs besoins, et qui renforcent les moyens de subsistance et stimulent l'esprit d'entreprise, augmentent la participation du secteur privé tout en développant les marchés locaux. Au Malawi, le HCR a travaillé avec la communauté locale et le service de l'environnement du gouvernement local pour restaurer un site d'accueil informel qui avait souffert du déboisement, d'une érosion accélérée et de la dégradation d'un cours d'eau. Au Ghana, des terrains où des fosses à déchets peu profondes avaient été creusées, ont été réhabilités, permettant aux réfugiés d'y pratiquer une agriculture vivrière.

L'organisation a également continué à rechercher des mécanismes de financement innovants et inclusifs, afin d'élargir l'accès des familles à revenus modestes aux services énergétiques.

La collaboration et les partenariats ont également été renforcés afin d'étendre l'utilisation d'approches respectueuses de l'environnement et présentant un bon rapport coût-efficacité, de faciliter le partage des compétences et des ressources, et d'élaborer des politiques et des directives rigoureuses pour la programmation dans le secteur de l'énergie et de l'environnement. Conformément à sa « Stratégie globale pour l'accès sûr aux combustibles et à l'énergie » (SAFE, 2014-2018), le HCR a entamé les

démarches nécessaires pour obtenir l'accréditation du Fonds vert pour le climat, l'un des plus importants mécanismes de financement des mesures d'adaptation et d'atténuation relatives aux changements climatiques. L'organisation a également entrepris d'élaborer une proposition globale de 50 millions de dollars pour des programmes de protection de l'environnement et d'approvisionnement énergétique adaptés aux changements climatiques au Cameroun, au Niger, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie, ainsi que des orientations sur les pompes à eau et les réseaux d'éclairage public fonctionnant à l'énergie solaire, en partenariat avec la Banque mondiale et *Phillips Lighting*, afin d'améliorer la sécurité des réfugiés après la tombée de la nuit.

| PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION EN 2016 | PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016 |
|--|---|
| BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS | |
| Accès élargi de la population aux énergies non polluantes | |
| Élargir les compétences et la capacité en matière d'énergie et d'environnement dans les opérations sur le terrain | Un programme de formation en ligne sur l'accès sans risque aux combustibles et à l'énergie en situation de déplacement a été lancé. 30 participants issus de 15 opérations ont reçu une formation, afin de renforcer les capacités du HCR pour intégrer les considérations relatives à l'énergie et à l'environnement dans ses programmes. |
| Renforcer la recherche et les partenariats | Les capacités techniques en matière de programmation dans le secteur de l'énergie ont été renforcées en collaboration avec des universités, des ONG et le secteur privé. Le HCR et Ingénieurs Sans Frontières États-Unis ont conclu un mémorandum d'accord pour des prestations d'expertise technique lors de la planification et de la mise en œuvre de projets dans le secteur de l'énergie. Le HCR et l'Université de Georgetown ont entrepris une étude comparative fondée sur l'analyse de données réelles (« Impact environnemental des camps de réfugiés : utilisation et gestion des ressources en Éthiopie et à Djibouti ») afin d'offrir des conseils sur la réduction de l'impact environnemental en situation de déplacement. |
| Expérimenter des approches innovantes dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement | Le HCR s'est associé à <i>LandLife</i> pour tester une méthode de plantation des arbres, « cocon », qui utilise un pot rempli de substances nutritives pour faire pousser les jeunes plants en milieu hostile. Au Malawi, 330 cocons ont été expérimentés et ont eu un modeste taux de survie de 55%. Ceci s'explique par différents facteurs, notamment la forte chaleur, les attaques d'insectes nuisibles comme les termites, et les maladies. Au Népal, une collaboration avec la Fondation IKEA et Ingénieurs Sans Frontières États-Unis a permis de concevoir, d'installer et d'entretenir, avec le concours de la communauté, des mini-réseaux solaires pour assurer l'éclairage des rues à moindre coût. |

Réponse aux déplacements causés par les changements climatiques

L'engagement du HCR dans les situations de déplacement liées aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques remonte au milieu des années 1980 et a progressé depuis 2000, tant au regard de l'élaboration des politiques qu'au niveau de réponse opérationnelle.

En 2016, le HCR s'est engagé à soutenir deux nouvelles entités de coordination. La première est la Plateforme sur les déplacements causés par les catastrophes, qui a entamé ses travaux en juillet 2016 afin de mettre en œuvre le programme de protection de l'Initiative Nansen sur les déplacements transfrontaliers dans le contexte des catastrophes. Le HCR appuie directement le groupe de coordination de la Plateforme, assiste aux réunions du groupe de direction en qualité d'observateur et siège au comité consultatif. L'organisation a contribué à l'élaboration du plan de travail de la Plateforme, qui comporte des activités précises auxquelles le HCR participe ou qu'il encadre.

La seconde est l'Équipe spéciale sur les déplacements du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices de la

CCNUCC, créée en 2016 par l'Accord de Paris et chargée d'élaborer des recommandations relatives à des démarches intégrées propres visant à prévenir et réduire les déplacements de population liés aux effets des changements climatiques. Le HCR participe aux travaux de l'équipe spéciale afin de veiller à ce que la protection soit intégrée aux mesures prises pour répondre aux situations de déplacement dues aux effets des changements climatiques.

Le HCR a également pris part à différents processus internationaux et interorganisations axés sur les déplacements causés par les catastrophes afin de contribuer à la coordination et à la cohérence. Parmi ces événements figurent la 22e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les travaux entrepris dans ce cadre avec des institutions des Nations Unies et des gouvernements pour soutenir l'application de l'Accord de Paris et le programme de protection de l'Initiative Nansen sur les déplacements transfrontaliers dans le contexte des catastrophes et des changements climatiques.

Une couturière syrienne se taille une place dans le tissu social de sa nouvelle ville

D'après un article d'actualité du HCR.
15 décembre 2016

ANTIGONISH, Canada | Lorsqu'un entraîneur local de hockey a téléphoné à Rabiaa Al Soufi pour lui demander son aide, elle n'a pas hésité une minute. Cinquante maillots de hockey ont été déposés chez elle pour qu'elle y couse des insignes nominatifs aussi vite que possible.

Rabiaa s'est immédiatement mise au travail et a passé les nuits suivantes à l'ouvrage, courbée sur sa machine à coudre. Son mari et ses enfants l'ont aidée du mieux possible, soucieux de faire bonne impression sur la communauté qui les a récemment accueillis.

Grâce aux compétences aiguisées par des années d'enseignement de la coupe et de la couture en Syrie, la pile de maillots terminés a rapidement augmenté. « Même si c'est un travail des plus simples, je suis reconnaissante que ce soit moi qui aie pu les aider, » déclare Rabiaa.

Les cinq membres de la famille Al Zhouri ont été réinstallés dans la ville d'Antigonish, sur les côtes orientales du Canada, en janvier 2016. Face au conflit syrien, les Al Zhouri ont abandonné leur maison d'Al-Qusayr pour rejoindre le Liban et pendant cinq ans, ils n'ont pu ni travailler, ni aller à l'école.

Pour Antigonish et pour la province de Nouvelle-Écosse, l'accueil de réfugiés avait deux objectifs : abriter des personnes dans le besoin et reconstituer une population en déclin avec des travailleurs capables. D'ici fin 2016, la Nouvelle-Écosse espère avoir accueilli 1 500 Syriens.

Peu de temps après leur arrivée, le vide tranquille de l'hiver a pris Rabiaa par surprise. Pendant les cinq premiers mois, elle s'est sentie seule. Elle pensait souvent à sa maison en Syrie et à la



Norine Verberg, Bronwen Cooke, Lucille Harper et Cindy Murphy font partie d'un groupe de parrains qui travaillent avec la famille Al Zhouri pour faciliter leur réinstallation à Antigonish (Canada).

guerre. Mais les parrains de la famille au Canada lui ont apporté un regain d'espoir et de force.

Cindy Murphy s'est efforcée, avec l'aide d'autres parrains, d'associer Rabiaa aussi souvent que possible à des activités sociales. « À part mettre mes enfants au monde et me marier, je dirais que c'est l'une des choses les plus importantes que j'aie jamais faites », confie Cindy.

Les parrains de la famille, un large groupe constitué de membres de la communauté et d'étudiants, passaient souvent des heures chez Rabiaa, à boire le thé et à discuter. À mesure que le moral revenait, Rabiaa a recommencé à faire de la pâtisserie et de la couture, ce qu'elle adorait faire avant en Syrie.

Ce qui n'était au départ qu'un moyen de passer le temps s'est rapidement transformé en une petite entreprise. Ses parrains lui ont procuré un stand au marché paysan hebdomadaire pour qu'elle y vende ses pâtisseries syriennes.

Un jour, fatiguée de voir le divan défraîchi dans leur nouvelle maison, elle a fabriqué une nouvelle housse. À leur visite suivante, ses parrains ont été épatés par la qualité de la coupe et de la couture.

Les nouvelles allant bon train, la petite ville a bientôt appris les talents de Rabiaa. Au marché, les clients quittaient son stand avec des biscuits et un rendez-vous pour des commandes de vêtements ou de housses d'ameublement. Rabiaa et son mari Toufic, un talentueux menuisier, se sont ainsi créés un créneau bien à eux dans le quartier.

À mesure que Rabiaa prenait sa place au sein de la collectivité, les membres de sa famille faisaient de même. Entre son emploi et ses études, son fils aîné, Majd, a tenu le premier rôle dans une pièce de théâtre, ce qui lui a permis d'améliorer son anglais et sa confiance en soi. Les plus jeunes, Ranim et Aghyad, travaillent bénévolement pour la collectivité et il ne leur a pas fallu longtemps pour parler couramment l'anglais. Son mari s'est taillé une réputation de menuisier hors pair. Devant le succès croissant de la famille, les parrains continuent d'aider là où ils le peuvent.

« C'est enrichissant de travailler avec les nouveaux venus, » confie Cindy Murphy, l'une des résidentes qui parraine la famille Al Zhouri. « Mais il va bientôt falloir que j'arrête de les appeler comme ça parce que franchement, ils font maintenant pleinement partie de notre communauté. »